

RÉGLEMENT INTÉRIEUR

AZURLINGUA vous souhaite la bienvenue à la Résidence Universitaire Jean Médecin et vous demande de prendre bonne note des informations ci-dessous.

Nos bureaux sont ouverts dans la résidence de 13H à 22H

I- SERVICES

- Le ménage est effectué dans les chambres une fois par semaine : vous devez néanmoins maintenir en permanence la chambre en état de propreté et d'hygiène convenable
- Les draps sont fournis et changés 1 fois par semaine
- Azurlingua pour des raisons de sécurité et d'entretien se réserve le droit de rentrer dans les chambres sans en avoir prévenu au préalable ses occupants

II- SECURITE ET RESPONSABILITÉ

- **Il est interdit de faire entrer dans la résidence toute personne étrangère à Azurlingua**
- **Fermez la porte à clé ainsi que la fenêtre de votre chambre, même pour les absences de très courte durée ! La Direction d'AZURLINGUA décline toute responsabilité en cas de vol**
- Ne laissez aucun objet de valeur (bijou, argent, passeport) à l'intérieur de votre chambre.
- Ne perdez pas vos clés ! Toute clé perdue sera facturée 16 €
- Le montant de toute dégradation sera à votre charge.

III- VIE COLLECTIVE

- Préservez les locaux et le mobilier mis à votre disposition.
 - N'introduisez aucune bouteille d'alcool dans les chambres et l'enceinte de la résidence.
 - Respectez la tranquillité des résidents : **ne faites aucun bruit après 22 heures !**
- La loi française est stricte : toute nuisance sonore après 22h00 est passible d'une amende de 150 euros pour chaque occupant de l'appartement.
 - En cas de nuisance l'école Azurlingua se verra dans l'obligation d'exclure définitivement les occupants de l'appartement sans aucun remboursement.

•
Tout comportement incompatible avec la vie en collectivité et tout manquement aux règles de sécurité des biens et des personnes feront l'objet d'avertissements oraux puis écrits, pouvant entraîner l'exclusion.

IV- VIE PRATIQUE

- **Pour recevoir du courrier**

Le faire adresser à votre nom et Azurlingua en précisant votre numéro de chambre à l'adresse suivante :
Résidence Universitaire Jean Médecin 25 Rue Robert Latouche - 06200 Nice

- Des cabines téléphoniques permettant de recevoir des appels sont à votre disposition dans la résidence
- **Pour recevoir des fax :**

Demandez le numéro auprès de nos services.

VI- RECLAMATIONS

Si vous rencontrez un problème quelconque, venez le signaler auprès de nos services. La majeure partie des problèmes peut se régler facilement en en discutant et nous n'accepterons aucune plainte après votre départ si vous n'êtes pas venu nous contacter pendant votre séjour .